

Commission « Société, environnement et qualité de vie »
Rapporteur : Bernard GAILLARD

**Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional
« Communication d'observations définitives de la Chambre régionale
des comptes de Bretagne sur la gestion de l'établissement public
de coopération culturelle Spectacle vivant en Bretagne »**

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Le Président du Conseil régional communique le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur la gestion de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Spectacle vivant en Bretagne sur les exercices 2013 à 2017.

Le Président du Conseil régional annonce que l'Etat et la Région Bretagne, membres fondateurs de l'EPCC, proposeront à l'établissement une méthode de travail permettant d'élaborer collectivement des propositions visant à prendre en compte ces recommandations dans la gouvernance et le fonctionnement de l'établissement.

Il propose de prendre acte de cette communication.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

La Chambre régionale des comptes signale que Spectacle vivant en Bretagne s'est doté d'outils institutionnels, financiers et informatiques qui lui permettent de mener à bien ses actions dans un souci de recherche d'efficacité ; que ces procédures sont documentées ; et que deux audits de son action montrent que l'établissement bénéficie d'une visibilité et d'une reconnaissance réelles dans ce secteur artistique.

La Chambre formule deux recommandations : faire voter formellement les aides par le conseil d'administration et saisir le Préfet afin de procéder à un nouvel examen de la qualification juridique de l'établissement.

Le CESER prend acte de la communication du rapport, des recommandations formulées et de la réponse apportée.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Communication d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur la gestion de l'Etablissement public de coopération culturelle spectacle vivant en Bretagne

Nombre de votants : 91

Ont voté pour l'avis du CESER : 91

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Didier LUCAS (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Philippe PLANTIN (CRMA), Marielle TARTIVEL (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Séverine DUDOT (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Régis BOIRON (Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises de Bretagne), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Anne COUÉTIL (Par accord SER-FEE), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Isabelle CONAN ROUSSEAU (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Nadine HOURMANT (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Daniel CLOAREC (CFTC), Viviane SERRANO (SOLIDAIRES), David COCAULT (SOLIDAIRES), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marie BERTHO (CFE-CGC), Françoise FROMAGEAU (URAF), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Lydée POREE (Planning Familial), Marie-Françoise LE HENANF (FCPE), Laetitia BOUVIER (JA), Filipe NOVAIS (CRAJEP), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Marie-Anne CHAPDELAIN (FAS), Marylène SIMON (Par accord URAPEI-CREAI), Marie-Christine CARPENTIER (URIOPSS), Mireille MASSOT (UNAASS), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), David ALIS (Universités de Bretagne), Marine LE GALL-ELY (Universités de Bretagne), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Antoine DOSDAT (IFREMER), Patrick HERPIN (INRA), Michel MORVANT (par accord SOLIHA Bretagne et Habitat et développement en Bretagne), Gérard CLEMENT (Par accord entre l'UFC - Que choisir et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)), Suzanne NOËL (EPL Bretagne-Pays de la Loire), Karim KHAN (Par accord UNAT-UBHPA-UMIH-SNAV-FNTV-FVRB-UBGF), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Jean-Luc TOULLEC (Bretagne vivante), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité